



CENTRE GOUVERNEMENTAL
DE CYBERDÉFENSE

SA-08(29)

Procédures reproduisibles et documentées

Juill. 2026



Acquisition sécurisée des systèmes/services

System and Services

SA-08(29) – Procédures reproductibles et documentées (PbMM)

Énoncés :

Mettre en place le principe de conception sécurisée des procédures reproductibles et documentées dans les [\[Affectation : systèmes ou composants de systèmes désignés par l'organisation\]](#).

Responsable : Aucun

Discussion :

Le principe des procédures reproductibles et documentées repose sur le fait que les techniques et les méthodes employées pour construire un composant de système permettent au même composant d'être reconstruit entièrement et correctement à une date ultérieure. Les procédures reproductibles et documentées soutiennent le développement d'un composant qui est identique au composant créé plus tôt, dont l'utilisation peut être répandue. Dans le cas des autres artefacts de système (par exemple, la documentation et les résultats des tests), la reproductibilité permet d'assurer l'uniformité et d'inspecter les artefacts. Les procédures reproductibles et documentées peuvent être introduites à différentes phases du cycle de développement des systèmes et contribuer à la capacité d'évaluer les énoncés d'assurance du système. Il s'agit notamment des procédures systématiques pour le développement et l'examen du code, les procédures de gestion des configurations pour les outils de développement et les artefacts de systèmes, ainsi que les procédures pour la livraison des systèmes.